

Cent quatrième rencontre du comité administratif de la Municipalité régionale de comté des Sources, tenue à la salle des partenaires, au 309, rue Chassé à Val-des-Sources, le mercredi 19 novembre 2025 à 14 h 30.

PRÉSENCES

DANVILLE	Mme Martine Satre
VAL-DES-SOURCES	M. Hugues Grimard
WOTTON	M. Jocelyn Dion
Directeur général et greffier-trésorier	M. Frédéric Marcotte

POSTE VACANT

Préfet suppléant

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville de Val-des-Sources.

MOT DE BIENVENUE

Le préfet, M. Hugues Grimard, ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue aux membres du comité.

2025-11-0827

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour de la rencontre remis aux membres du comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour est accepté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

2025-11-0828

PROCÈS-VERBAL DU 10 SEPTEMBRE 2025

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 10 septembre 2025, tous d'un commun accord exemptent le préfet de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE ledit procès-verbal de la rencontre du 10 septembre 2025 est accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

FONDS FLI / FLS / FSE

2025-11-0829

LA FERME MARYDAN INC.

CONSIDÉRANT la présentation de l'analyse du dossier et la recommandation du comité de développement économique en date du 19 novembre 2025;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le préfet, M. Hugues Grimard
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC octroie un prêt FLI régulier au montant de 6 500 \$.

QUE la MRC octroie un prêt FLS de 6 500 \$.

QUE la MRC octroie une subvention FSE volet général au montant de 7 000 \$.

Adoptée à l'unanimité.

2025-11-0830
RÉSONANCE MÉDIA

CONSIDÉRANT la présentation de l'analyse du dossier et la recommandation du comité de développement économique en date du 19 novembre 2025;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC octroie un prêt FLI régulier au montant de 37 500 \$.

QUE la MRC octroie un prêt FLI relève au montant de 37 500 \$.

QUE la MRC octroie un prêt FLS de 37 000 \$.

QUE la MRC octroie une subvention FSE au montant de 5 000 \$.

Adoptée à l'unanimité.

2025-11-0831
MOTEUR DIESEL ASBESTOS INC.

CONSIDÉRANT la présentation de l'analyse du dossier et la recommandation du comité de développement économique en date du 19 novembre 2025;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
et appuyé par le préfet, M. Hugues Grimard

ET RÉSOLU,

QUE la MRC octroie un prêt FLI régulier au montant de 21 000 \$.

QUE la MRC octroie un prêt FLS de 21 000 \$.

QUE la MRC octroie un prêt FLI relève au montant de 21 000 \$.

Adoptée à l'unanimité.

2025-11-0832
NETTOYACTION

CONSIDÉRANT la présentation de l'analyse du dossier et la recommandation du comité de développement économique en date du 19 novembre 2025;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC octroie un prêt FLI régulier au montant de 13 750 \$.

QUE la MRC octroie un prêt FLS de 13 750 \$.

QUE la MRC octroie une subvention FSE au montant de 5 000 \$.

Adoptée à l'unanimité.

2025-11-0833
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE VAL-DES-SOURCES

CONSIDÉRANT la présentation de l'analyse du dossier et la recommandation du comité de développement économique en date du 19 novembre 2025;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC octroie un prêt FLI régulier au montant de 150 000 \$.

Adoptée à l'unanimité.

ADMINISTRATION**2025-11-0834****PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES (PIAR) MRC DES SOURCES 2024-2025**

CONSIDÉRANT la présentation du plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) de la MRC des Sources pour l'année 2024-2025 à la rencontre du comité de développement économique du 8 octobre 2025;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le préfet, M. Hugues Grimard et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

D'ADOPTER le plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) de la MRC des Sources pour l'année 2024-2025.

Adoptée à l'unanimité.

2025-11-0835**REDDITION DE COMPTES PIAR 2024-2025**

CONSIDÉRANT la présentation reddition de comptes du PIAR de la MRC des Sources pour l'année 2024-2025 à la rencontre du comité de développement économique du 8 octobre 2025;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

D'ADOPTER la reddition de comptes du PIAR de la MRC des Sources pour l'année 2024-2025.

Adoptée à l'unanimité.

RATIFICATION DES DÉPENSES**2025-11-0836****RATIFICATION DES DÉPENSES 309, RUE CHASSÉ – 1^{ER} JUILLET 2025 AU 30 SEPTEMBRE 2025**

CONSIDÉRANT que certaines dépenses d'entretien de l'immeuble 309, rue Chassé à Val-des-Sources ont été faites pendant l'année 2025 et que celles-ci n'ont pas été ratifiées;

CONSIDÉRANT les dépenses ci-dessous du 1^{er} juillet 2025 au 30 septembre 2025;

CONSIDÉRANT le règlement 275-2023 *Délégation de pouvoirs au directeur général et greffier-trésorier en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle* (article 9), déléguant au directeur général le pouvoir d'autoriser tout achat de biens ou de services, pour un montant maximal de 10 000 \$ par dépense ou contrat;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au Règlement 263-2021 *Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources* concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la Loi sur les contrats des organismes publics [L.R.Q., chapitre C-65.1];

Dépenses d'entretien immeuble 309, rue Chassé			
Date	Fournisseur	Détail	Montant (coût net)
2025-07-01	Vitrerie Asbestos inc.	309 Chassé - Miroir salle de bain Gym	50,54 \$
2025-07-02	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	33,63 \$
2025-07-07	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	282,05 \$
2025-07-15	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	31,33 \$

Dépenses d'entretien immeuble 309, rue Chassé (suite)

Date	Fournisseur	Détail	Montant (coût net)
2025-07-24	Ville de Val-Des-Sources	309 Chassé - Gestion des matières résiduelles 2025	558,00 \$
2025-08-01	Maheu&Maheu Inc.	309 Chassé - Service de gestion parasitaire août et septembre 2025	82,05 \$
2025-08-04	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	16,26 \$
2025-08-04	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	7,03 \$
2025-08-07	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	26,35 \$
2025-08-12	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	20,20 \$
2025-08-13	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	23,78 \$
2025-08-13	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	17,66 \$
2025-08-14	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	9,08 \$
2025-08-18	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	31,84 \$
2025-08-20	NSW contrôle Inc.	309 Chassé - Contrat S-126R-03-2025	1 659,27 \$
2025-08-20	Climcô Service inc.	309 Chassé - Remplacer déshumidificateur SC	9 837,81 \$
2025-08-21	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	13,11 \$
2025-08-25	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	10,09 \$
2025-08-25	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	0,00 \$
2025-08-25	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	0,00 \$
2025-08-26	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	21,23 \$
2025-08-27	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	6,31 \$
2025-08-27	Climcô Service inc.	309 Chassé - Cartouche filtre à eau Service Canada	113,24 \$
2025-08-27	Claude Bourque Électrique	309 Chassé - Changement fixture sous-sol	105,16 \$
2025-08-27	NSW contrôle Inc.	309 Chassé - Vérification climatisation	837,93 \$
2025-09-01	KONE INC	309 Chassé - Contrat ascenseur septembre à novembre 2025	625,61 \$
2025-09-09	Rénovation Grimard 2014	309 Chassé - Installation porte anti-feu - Service Canada	2 953,19 \$
2025-09-10	Enseignes A-Gagnon	309 Chassé - Modif affiche - Réseau Accès PME	280,09 \$
			17 652,84 \$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources ratifie les dépenses d'entretien de l'immeuble du 309, rue Chassé à Val-des-Sources, du 1^{er} juillet 2025 au 30 septembre 2025, au montant de 17 652,84 \$.

Adoptée à l'unanimité.

2025-11-0837

RATIFICATION DES DÉPENSES 600, RUE GOSSELIN – 1^{ER} JUILLET 2025 AU 30 SEPTEMBRE 2025

CONSIDÉRANT que certaines dépenses d'entretien de l'immeuble 600, rue Gosselin à Wotton ont été faites pendant l'année 2025 et que celles-ci n'ont pas été ratifiées;

CONSIDÉRANT les dépenses ci-dessous du 1^{er} juillet 2025 au 30 septembre 2025;

CONSIDÉRANT le règlement 275-2023 *Délégation de pouvoirs au directeur général et greffier-trésorier en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle* (article 9), déléguant au directeur général le pouvoir d'autoriser tout achat de biens ou de services, pour un montant maximal de 10 000 \$ par dépense ou contrat;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au Règlement 263-2021 *Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources* concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la *Loi sur les contrats des organismes publics [L.R.Q., chapitre C-65.1]*;

Dépenses d'entretien immeuble 600, rue Gosselin			
Date	Fournisseur	Détail	Montant (coût net)
2025-08-01	Maheu&Maheu Inc.	SQ - Service de gestion parasitaire août et septembre 2025	101,29 \$
2025-08-27	Claude Bourque Électrique	SQ - Remplacer interrupteur et détecteur de mouvement	365,38 \$
2025-09-17	Climcô Service inc.	SQ - Entretien et pièce ventilation condensateur	604,70 \$
2025-09-18	SIB Électrique Inc.	SQ - Entretien préventif bi-annuel	560,00 \$
			1 631,37 \$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le préfet, M. Hugues Grimard et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources ratifie les dépenses d'entretien de l'immeuble 600, rue Gosselin à Wotton, du 1^{er} juillet 2025 au 30 septembre 2025, au montant de 1 631,37 \$.

Adoptée à l'unanimité.

2025-11-0838

RATIFICATION DES DÉPENSES 12, ROUTE 116 – 1^{ER} JUILLET 2025 AU 30 SEPTEMBRE 2025

CONSIDÉRANT que certaines dépenses d'entretien de l'immeuble 12, route 116 à Danville ont été faites pendant l'année 2025 et que celles-ci n'ont pas été ratifiées;

CONSIDÉRANT les dépenses ci-dessous du 1^{er} juillet 2025 au 30 septembre 2025;

CONSIDÉRANT le règlement 275-2023 *Délégation de pouvoirs au directeur général et greffier-trésorier en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle* (article 9), déléguant au directeur général le pouvoir d'autoriser tout achat de biens ou de services, pour un montant maximal de 10 000 \$ par dépense ou contrat;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au Règlement 263-2021 *Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources* concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la Loi sur les contrats des organismes publics [L.R.Q., chapitre C-65.1];

Dépenses d'entretien immeuble 12, route 116			
Date	Fournisseur	Détail	Montant (Coût net)
2025-07-02	Centre de Service Scolaire des Sommets	12 route 116 - Taxes scolaire 2024-2025	97,06 \$
2025-07-08	Gestion 2000 enr.	12 route 116 - Paillis	14,17 \$
			111,23 \$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources ratifie les dépenses d'entretien de l'immeuble 12, route 116, à Danville, du 1^{er} juillet 2025 au 30 septembre 2025, au montant de 111,23 \$.

Adoptée à l'unanimité.

2025-11-0839

RATIFICATION DES DÉPENSES 39, RUE DÉPÔT – 1^{ER} JUILLET 2025 AU 30 SEPTEMBRE 2025

CONSIDÉRANT que certaines dépenses d'entretien de l'immeuble 39, rue Dépôt à Danville ont été faites pendant l'année 2025 et que celles-ci n'ont pas été ratifiées;

CONSIDÉRANT les dépenses ci-dessous du 1^{er} juillet 2025 au 30 septembre 2025;

CONSIDÉRANT le règlement 275-2023 *Délégation de pouvoirs au directeur général et greffier-trésorier en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle* (article 9), déléguant au directeur général le pouvoir d'autoriser tout achat de biens ou de services, pour un montant maximal de 10 000 \$ par dépense ou contrat;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au Règlement 263-2021 *Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources* concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la Loi sur les contrats des organismes publics [L.R.Q., chapitre C-65.1];

Dépenses d'entretien immeuble 39, rue Dépôt			
Date	Fournisseur	Détail	Montant (coût net)
2025-06-30	TRANSPORT YERGEAU INC.	39 rue Dépôt - Cueillettes des ordures 1er janv. au 12 sept	173,23 \$
2025-07-01	Gabriel Couture et Fils ltée	39 rue Dépôt - Quincaillerie	3,01 \$
2025-07-03	Gabriel Couture et Fils ltée	39 rue Dépôt - Quincaillerie	2,28 \$
2025-07-04	Distribution BSH	39 rue Dépôt - Produits hygiénique	300,99 \$
2025-07-08	Gestion 2000 enr.	39 rue Dépôt - Paillis	212,60 \$
2025-07-08	Gabriel Couture et Fils ltée	39 rue Dépôt - Quincaillerie	18,88 \$
2025-07-09	COGECO câble inc.	39 rue Dépôt - Téléphone, internet juillet 2025	83,89 \$
2025-07-14	Gabriel Couture et Fils ltée	39 rue Dépôt - Quincaillerie	30,43 \$
2025-07-14	Gabriel Couture et Fils ltée	39 rue Dépôt - Quincaillerie	2,28 \$
2025-07-15	Gabriel Couture et Fils ltée	39 rue Dépôt - Quincaillerie	4,55 \$
2025-07-30	Hydro-Québec	39 rue Dépôt - 29 mai au 29 juillet 2025	188,71 \$
2025-08-01	Gabriel Couture et Fils ltée	39 rue Dépôt - Quincaillerie	23,26 \$
2025-08-04	Gabriel Couture et Fils ltée	39 rue Dépôt - Quincaillerie	29,38 \$
2025-08-05	Gabriel Couture et Fils ltée	39 rue Dépôt - Quincaillerie	194,12 \$
2025-08-05	Gabriel Couture et Fils ltée	39 rue Dépôt - Quincaillerie	16,25 \$
2025-08-09	COGECO câble inc.	39 rue Dépôt - Téléphone, internet août 2025	83,89 \$
2025-08-11	Gabriel Couture et Fils ltée	39 rue Dépôt - Quincaillerie	29,38 \$
2025-08-18	Gabriel Couture et Fils ltée	39 rue Dépôt - Quincaillerie	20,98 \$
2025-08-19	Gabriel Couture et Fils ltée	39 rue Dépôt - Quincaillerie	4,55 \$
2025-09-10	COGECO câble inc.	39 rue Dépôt - Téléphone, internet septembre 2025	83,89 \$
			1 506,55 \$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
et appuyé par le préfet, M. Hugues Grimard

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources ratifie les dépenses d'entretien de l'immeuble 39, rue Dépôt, à Danville, du 1^{er} juillet 2025 au 30 septembre 2025, au montant de 1 506,55 \$.

Adoptée à l'unanimité.

2025-11-0840

RATIFICATION DES DÉPENSES DE LA ROUTE VERTE – 1^{ER} JUILLET 2025 AU 30 SEPTEMBRE 2025

CONSIDÉRANT que depuis le 1^{er} janvier 2019, la MRC des Sources est gestionnaire de la Route verte suite au retrait du mandat au Comité touristique des Sources;

CONSIDÉRANT que certaines dépenses d'entretien de la Route verte ont été faites pendant l'année 2025 et que celles-ci n'ont pas été ratifiées;

CONSIDÉRANT les dépenses ci-dessous du 1^{er} juillet 2025 au 30 septembre 2025;

CONSIDÉRANT le règlement 275-2023 *Délégation de pouvoirs au directeur général et greffier-trésorier en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle* (article 9), déléguant au directeur général le pouvoir d'autoriser tout achat de biens ou de services, pour un montant maximal de 10 000 \$ par dépense ou contrat;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au Règlement 263-2021 *Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources* concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la *Loi sur les contrats des organismes publics [L.R.Q., chapitre C-65.1]*;

Dépenses d'entretien Route verte			
Date	Entreprise	Détail	Montant (coût net)
2025-07-01	Garage Jean-Rock Paquet Inc.	R-V - Pièces mécaniques	90,99 \$
2025-07-11	Enseignes A-Gagnon	R-V - Coroplast piste cyclable	464,04 \$
2025-07-11	Dépanneur Danville	R-V - GULF Max	9,18 \$
2025-07-14	Dépanneur Danville	R-V - Essence	51,13 \$
2025-07-15	Dépanneur Danville	R-V - Essence	15,70 \$
2025-07-21	Dépanneur Danville	R-V - Essence	14,33 \$
2025-07-22	AGRITEX	R-V - Entretien John Deere	406,08 \$
2025-07-29	Dépanneur Danville	R-V - Essence	47,99 \$
2025-07-29	Garage Jean-Rock Paquet Inc.	R-V - Pièces mécaniques	48,03 \$
2025-07-30	Construction Daniel Bégin	R-V - Travaux piste cyclable	1 412,08 \$
2025-08-11	Mécanique-Soudure Jimmy Morin Inc.	R-V - Travaux de soudure barrière	314,96 \$
2025-08-18	Garage Jean-Rock Paquet Inc.	R-V - Pièces mécaniques	40,37 \$
2025-08-22	Dépanneur Danville	R-V - Essence	50,77 \$
2025-09-15	Philippe Lebel	R-V - Visseuse à choc	165,44 \$
2025-09-22	Pièces d'auto Allison Inc.	R-V - Quincaillerie	30,96 \$
			3 162,05 \$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
et appuyé par le préfet, M. Hugues Grimard

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources ratifie les dépenses de la Route verte du 1^{er} juillet 2025 au 30 septembre 2025, au montant de 3 162,05 \$.

Adoptée à l'unanimité.

2025-11-0841

SIGNATURE DE L'ENTENTE ARTERRE

CONSIDÉRANT l'entente signée le 10 septembre 2021 entre la MRC des Sources et le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) relativement au projet de L'ARTERRE;

CONSIDÉRANT l'omission de signature de la présente entente en vigueur pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025;

CONSIDÉRANT que les coûts annuels d'adhésion à L'ARTERRE pour 2025 s'élèvent à 3 466 \$ plus taxes pour le renouvellement de l'entente de la MRC des Sources avec le CRAAQ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources autorise le renouvellement de l'entente avec le CRAAQ qui prévoit l'adhésion de la MRC des Sources au service L'ARTERRE du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

QUE le directeur général et greffier-trésorier, M. Frédéric Marcotte, soit et est mandaté pour signer les documents à cet effet.

Adoptée à l'unanimité.

2025-11-0842**DÉPÔT DU PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE NOURRICIER AU FONDS DE VERDISSEMENT D'HYDRO-QUEBEC GÉRÉ PAR ARBRES CANADA**

CONSIDÉRANT que le projet répond aux objectifs et aux conditions d'admissibilité du Fonds de verdissement Hydro-Québec d'Arbres Canada;

CONSIDÉRANT que l'aménagement d'un espace nourricier en milieu urbain est un projet cadrant avec plusieurs objectifs territoriaux énoncés dans l'agenda 21 de la MRC des Sources, tels que :

- développer différentes initiatives porteuses de bien-être pour la population;
- encourager et soutenir activement les bonnes pratiques en agriculture et foresterie;
- valoriser les actions du développement durable.

CONSIDÉRANT que l'aménagement d'un espace nourricier s'inscrit dans le projet 34 des objectifs annuels de la MRC, soit d'assurer la résilience du territoire face aux changements climatiques;

CONSIDÉRANT que la sécurité alimentaire est une priorité du territoire dans le cadre du plan de lutte à la pauvreté (PAGMAP) 2024-2029 voté par la MRC des Sources;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources dispose d'un terrain non-aménagé sis au 309, rue Chassé à Val-des-Sources, où une première phase d'aménagement résilient a été réalisée en 2025 dans le but d'offrir une vitrine d'aménagement écologique et résilient, favorisant la biodiversité;

CONSIDÉRANT que le projet d'aménagement d'un espace nourricier s'intègre comme deuxième phase d'aménagement du terrain, en présentant une offre alimentaire ainsi qu'un espace de biodiversité qui participeront à la revitalisation du quartier;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le préfet, M. Hugues Grimard
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources dédie une partie du terrain localisé au 309, rue Chassé à Val-des-Sources à l'aménagement d'un espace nourricier et dépose à cet effet un projet au programme Fonds de verdissement Hydro-Québec.

Adoptée à l'unanimité.

2025-11-0843**DÉPÔT DU PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE NOURRICIER AU PROGRAMME ARBRES COMESTIBLES D'ARBRES CANADA**

CONSIDÉRANT le projet répond aux objectifs et aux conditions d'admissibilité du programme Arbres comestibles d'Arbres Canada;

CONSIDÉRANT que l'aménagement d'un espace nourricier en milieu urbain est un projet cadrant avec plusieurs objectifs territoriaux énoncés dans l'agenda 21 de la MRC des Sources, tels que :

- développer différentes initiatives porteuses de bien-être pour la population;
- encourager et soutenir activement les bonnes pratiques en agriculture et foresterie;
- valoriser les actions du développement durable.

CONSIDÉRANT que l'aménagement d'un espace nourricier s'inscrit dans le projet 34 des objectifs annuels de la MRC, soit d'assurer la résilience du territoire face aux changements climatiques;

CONSIDÉRANT que la sécurité alimentaire est une priorité du territoire dans le cadre du plan de lutte à la pauvreté (PAGMAP) 2024-2029 voté par la MRC des Sources;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources dispose d'un terrain non-aménagé sis au 309, rue Chassé à Val-des-Sources, où une première phase d'aménagement résilient a été réalisée en 2025 dans le but d'offrir une vitrine d'aménagement écologique et résilient, favorisant la biodiversité;

CONSIDÉRANT que le projet d'aménagement d'un espace nourricier s'intègre comme deuxième phase d'aménagement du terrain, en présentant une offre alimentaire ainsi qu'un espace de biodiversité qui participeront à la revitalisation du quartier;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources dédie une partie du terrain localisé au 309, rue Chassé à Val-des-Sources à l'aménagement d'un espace nourricier et dépose à cet effet un projet au programme Arbres comestibles d'Arbres Canada.

Adoptée à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

2025-11-0844

REVENU QUÉBEC – INSCRIPTION DE LA MRC DES SOURCES – NEQ # 8821259981

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources a adopté la résolution numéro 2025-08-12481 à sa séance du 20 août 2025;

CONSIDÉRANT que Revenu Québec a fait suivre un exemple de résolution à utiliser par la suite, afin que le contenu soit conforme et complet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
et appuyé par le préfet, M. Hugues Grimard

ET RÉSOLU,

QUE le conseil de la MRC des Sources nomme :

- M. Frédéric Marcotte, directeur général et greffier-trésorier
- Mme Sophie Corriveau, contrôleuse financière
- Mme Jo-Ann Courtemanche, adjointe à la comptabilité

comme représentants et qu'ils soient autorisés :

- à inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR - Entreprises;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- à consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

Adoptée à l'unanimité.

2025-11-0845**POSTE DE GREFFE ADJOINTE**

CONSIDÉRANT la réorganisation administrative et le départ éventuel de la secrétaire-receptionniste, Mme Guylaine Frigon, pour la retraite en décembre;

CONSIDÉRANT l'ouverture du poste de greffier(ière) adjoint(e);

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures et l'entrevue qui s'en est suivie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

DE RATIFIER l'embauche de Mme Hakima Slimani, à titre de greffièr(e) adjointe, à compter du 6 janvier 2026.

Adoptée à l'unanimité.

2025-11-0846**RATIFICATION D'EMBAUCHE DU COORDONNATEUR EN SÉCURITÉ INCENDIE ET PUBLIQUE**

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures et l'entrevue qui s'en est suivie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le préfet, M. Hugues Grimard
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

DE RATIFIER l'embauche de M. Pascal Cadorette, à titre de coordonnateur en sécurité incendie et publique, à compter du 3 novembre 2025.

Adoptée à l'unanimité.

2025-11-0847**RATIFICATION DE FIN DE PROBATION DE MME FANNY COHEN BLANCHER, COORDONNATRICE À L'HABITATION ET GESTION DE L'URBANISME**

CONSIDÉRANT l'entrée en poste de Mme Fanny Cohen Blancher, en tant que coordonnatrice à l'habitation et gestion de l'urbanisme, en date du 4 août 2025;

CONSIDÉRANT que la période de probation a pris fin le 4 novembre 2025;

CONSIDÉRANT la rencontre de fin de probation effectuée par le directeur général et greffier-trésorier le 3 novembre 2025;

CONSIDÉRANT l'évaluation positive présentée par M. Frédéric Marcotte, directeur général et greffier-trésorier;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le préfet, M. Hugues Grimard
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources engage officiellement, en date du 3 novembre 2025, Mme Fanny Cohen Blancher, en tant que coordonnatrice à l'habitation et gestion de l'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité.

PRIORITÉS ANNUELLES

Un suivi des priorités annuelles associées au comité administratif est effectué.

VARIA

Aucun autre sujet.

2025-11-0848

FIN DE LA RENCONTRE

La conseillère Mme Martine Satre propose la levée de la séance à 16 h 25.

Adoptée à l'unanimité.

Hugues Grimard
Préfet

Frédéric Marcotte
Directeur général et greffier-trésorier